

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE****7ÈME Réunion de 2015****Séance du 30 novembre 2015**

CD20151130\_2  
id. 2147

*L'an deux mille quinze le trente novembre , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

*Présents :*

*M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme B. BAREGES, Mme M. BAULU, M. J-M. BAYLET, M. J. BEQ, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL*

**CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE  
DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DE 2015**

J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de l'Assemblée le projet de Décision Modificative n°2 du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille pour l'exercice 2015, tel qu'il a été adopté par la Commission de surveillance.

L'équilibre, en mouvements réels, de ce projet s'établit à **13 829,00 €**.

Vous voudrez bien trouver, ci-après, le détail des diverses opérations.

**A - DEPENSES**

– SECTION D'INVESTISSEMENT

Compte 003	Excédent prévisionnel d'investissement.....	19 890,00 €
<u>Chapitre 20</u>	<u>Immobilisations incorporelles</u>	
Compte 2031	Frais d'études.....	3 000,00 €
<u>Chapitre 21</u>	<u>Immobilisations corporelles</u>	
Compte 212	Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure.....	2 000,00 €
Compte 2145	Constructions sur sol d'autrui, installations générales, agencements, aménagements.....	5 000,00 €
Comptes 218	Autres immobilisations corporelles.....	-13 000,00 €
	Sous-total des dépenses du chapitre 21.....	-6 000,00 €
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>16 890,00 €</b>

– SECTION D'EXPLOITATION

GROUPE I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante

<u>Comptes 60</u>	Achats et variation des stocks.....	-2 500,00 €
<u>Comptes 61</u>	<u>Services extérieurs</u>	
Compte 6112	Prestations à caractère médico-social.....	-1 500,00 €
<u>Comptes 62</u>	Autres services extérieurs.....	1 000,00 €
	Sous-total des dépenses du groupe I.....	-3 000,00 €

GROUPE II : Dépenses afférentes au personnel

<u>Comptes 62</u>	Autres services extérieurs.....	-7 500,00 €
-------------------	---------------------------------	-------------

<u>Comptes 63</u>	<u>Divers</u>	
Compte 6336	Cotisation au fonds pour l'emploi hospitalier (F.E.H.)	1 000,00 €
<u>Comptes 64</u>	Charges de personnel.....	-6 500,00 €
	Sous-total des dépenses du groupe II.....	-13 000,00 €

GROUPE III : Dépenses afférentes à la structure

<u>Comptes 61</u>	<u>Services extérieurs</u>	
Comptes 613	Locations.....	4 000,00 €
Comptes 615	Entretien et réparations.....	6 000,00 €
Comptes 616	Primes d'assurances.....	1 800,00 €
Comptes 618	Divers.....	1 139,00 €
	Sous-total des dépenses du groupe III.....	12 939,00 €
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>-3 061,00 €</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES.....</b>	<b>13 829,00 €</b>

**B - RECETTES**

– SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>Chapitre 10</u>	<u>Apports, dotations et réserves</u>	
Compte 10222	F.C.T.V.A.....	890,00 €
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>890,00 €</b>

– SECTION D'EXPLOITATION

GROUPE II : Autres produits relatifs à l'exploitation

Chapitre 70    Produits

Compte 706    Prestations de service (accueils départements extérieurs). .    11 290,00 €

GROUPE III : Produits financiers et produits non encaissables

Chapitre 77    Produits exceptionnels

Compte 778    Autres produits exceptionnels.....    1 649,00 €

**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT    12 939,00 €**

**TOTAL DES RECETTES.....    13 829,00 €**

□

□

□

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission de surveillance du Centre départemental de l'enfance et de la famille,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

- Approuve la décision modificative n° 2 de 2015 du Centre départemental de l'enfance et de la famille qui s'équilibre à 13 829, 00 €.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC